

LA FÊTE DE L'ALSACE-LOREINE A PARIS

Paris, 17 novembre. — La fête de l'Alsace-Lorraine, organisée par l'Union des grandes Associations groupées au début de la guerre sous cette devise : « Toute la France debout pour la victoire du droit », a été le premier grand rassemblement officiel qui ait eu lieu depuis la signature de l'armistice.

Elle a revêtu le caractère d'un éclatant hommage de reconnaissance de la population civile aux troupes victorieuses. Un cortège, l'immense cortège qui a défilé devant le Président de la République ne comprenant que des civils.

Le cortège était encadré par dix mille hommes des armées de terre et de mer qui étaient échelonnés sur son parcours. Voici le compte rendu de cette inoubliable journée.

L'organisation du défilé

C'est par une magnifique journée, où le soleil scintillait sur la joie de tous, que s'est déroulée la grande manifestation. Dès le matin, sur la voie triomphale des Champs-Élysées, les troupes victorieuses se massaient, retenues sur place pour la fête qui devait avoir lieu le lendemain.

Un cortège de 150.000 manifestants

A 11 h. 30, les salves d'artillerie et les sonneries des cloches annoncent que le défilé commence. Les Sociétés d'anciens combattants prennent part à la manifestation, c'est-à-dire plus de 150.000 manifestants appartenant à sept cents fédérations représentant environ quatre millions d'adhérents.

Quinze mille et cent cinquante vétérans des armées de terre et de mer ont pris place au tête du cortège, et leur passage est salué par les applaudissements et les cris de la foule.

La foule rompt les barrages

Paris, 17 novembre. — Pendant le défilé, plusieurs avions survolent la foule très bas, exécutant des figures d'acrobatie. Pour les Sociétés d'anciens combattants, une grande manifestation est organisée en l'honneur de la victoire.

Discours de M. Poincaré

Messieurs, les militaires de Français qui ont préparé cette manifestation grandiose n'avaient eu d'abord que la pensée de déposer au pied de la statue de Strasbourg l'offrande de leurs vœux et de leur fidélité. La victoire est venue enrichir leur programme d'un complément magnifique.

Discours de M. Poincaré (suite)

... pendant quarante-huit ans notre douleur inconsolable a été couronnée et de crimes funéraires cette statue de la justice et de la captivité. Nous ne pouvions les uns et les autres passer sans voir le symbole de la fermeté dans la servitude et sans ressentir au fond de nous-mêmes une fièvre d'humiliation de notre défaite et comme un remords persistant de notre inaction.

Discours de M. Poincaré (suite)

... pendant quarante-huit ans notre douleur inconsolable a été couronnée et de crimes funéraires cette statue de la justice et de la captivité. Nous ne pouvions les uns et les autres passer sans voir le symbole de la fermeté dans la servitude et sans ressentir au fond de nous-mêmes une fièvre d'humiliation de notre défaite et comme un remords persistant de notre inaction.

Discours de M. Poincaré (suite)

... pendant quarante-huit ans notre douleur inconsolable a été couronnée et de crimes funéraires cette statue de la justice et de la captivité. Nous ne pouvions les uns et les autres passer sans voir le symbole de la fermeté dans la servitude et sans ressentir au fond de nous-mêmes une fièvre d'humiliation de notre défaite et comme un remords persistant de notre inaction.

Discours de M. Poincaré (suite)

... pendant quarante-huit ans notre douleur inconsolable a été couronnée et de crimes funéraires cette statue de la justice et de la captivité. Nous ne pouvions les uns et les autres passer sans voir le symbole de la fermeté dans la servitude et sans ressentir au fond de nous-mêmes une fièvre d'humiliation de notre défaite et comme un remords persistant de notre inaction.

Discours de M. Poincaré (suite)

... pendant quarante-huit ans notre douleur inconsolable a été couronnée et de crimes funéraires cette statue de la justice et de la captivité. Nous ne pouvions les uns et les autres passer sans voir le symbole de la fermeté dans la servitude et sans ressentir au fond de nous-mêmes une fièvre d'humiliation de notre défaite et comme un remords persistant de notre inaction.

Discours de M. Poincaré (suite)

... pendant quarante-huit ans notre douleur inconsolable a été couronnée et de crimes funéraires cette statue de la justice et de la captivité. Nous ne pouvions les uns et les autres passer sans voir le symbole de la fermeté dans la servitude et sans ressentir au fond de nous-mêmes une fièvre d'humiliation de notre défaite et comme un remords persistant de notre inaction.

Discours de M. Poincaré (suite)

... pendant quarante-huit ans notre douleur inconsolable a été couronnée et de crimes funéraires cette statue de la justice et de la captivité. Nous ne pouvions les uns et les autres passer sans voir le symbole de la fermeté dans la servitude et sans ressentir au fond de nous-mêmes une fièvre d'humiliation de notre défaite et comme un remords persistant de notre inaction.

Discours de M. Poincaré (suite)

... pendant quarante-huit ans notre douleur inconsolable a été couronnée et de crimes funéraires cette statue de la justice et de la captivité. Nous ne pouvions les uns et les autres passer sans voir le symbole de la fermeté dans la servitude et sans ressentir au fond de nous-mêmes une fièvre d'humiliation de notre défaite et comme un remords persistant de notre inaction.

Renouvellement de la carte d'alimentation

DE CLASSEMENT
C'est lundi 19 novembre que les deux jours suivants, jusqu'à la distribution des nouvelles cartes d'alimentation, les cartes d'alimentation de la ville de Paris et de la Seine-Inférieure seront renouvelées.

Le capitaine Ferrand

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

Le capitaine Ferrand (suite)

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

Le capitaine Ferrand (suite)

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

Le capitaine Ferrand (suite)

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

Le capitaine Ferrand (suite)

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

Le capitaine Ferrand (suite)

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

Le capitaine Ferrand (suite)

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

Le capitaine Ferrand (suite)

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

Le capitaine Ferrand (suite)

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

Le capitaine Ferrand (suite)

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

Le capitaine Ferrand (suite)

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

Le capitaine Ferrand (suite)

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

Le capitaine Ferrand (suite)

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

Le capitaine Ferrand (suite)

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

Le capitaine Ferrand (suite)

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

Renouvellement de la carte d'alimentation

DE CLASSEMENT
C'est lundi 19 novembre que les deux jours suivants, jusqu'à la distribution des nouvelles cartes d'alimentation, les cartes d'alimentation de la ville de Paris et de la Seine-Inférieure seront renouvelées.

Le capitaine Ferrand

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

Le capitaine Ferrand

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

Le capitaine Ferrand

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

Le capitaine Ferrand

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

Le capitaine Ferrand

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

Le capitaine Ferrand

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

Le capitaine Ferrand

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

Le capitaine Ferrand

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

Le capitaine Ferrand

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

Le capitaine Ferrand

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

Le capitaine Ferrand

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

Le capitaine Ferrand

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

Le capitaine Ferrand

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

Le capitaine Ferrand

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

Le capitaine Ferrand

Nous avons annoncé la mort glorieuse, à l'âge de vingt-sept ans, du capitaine adjudant-chef de réserve, des chasseurs à cheval de la Légion d'honneur, dont nous avons, à diverses reprises, relaté les beaux exploits.

4^e Emprunt

DE LA
DÉFENSE NATIONALE

L'appellerai cet Emprunt, l'EMPRUNT DE LA LIBÉRATION. Cette libération nous la voulons et l'espérons complète dans le plus bref délai possible. Et je suis convaincu que pour cette tâche affluera l'argent de l'épargne Française.

(L. L. KLOTZ, Ministre des Finances).

La nouvelle rente est exempte d'impôts. Elle jouit des mêmes privilèges que les rentes 5 % 1915, 1916 et 4 % 1917. Elle est admise par l'État en paiement de l'impôt sur les bénéfices de guerre. Elle est à l'abri de toute conversion pendant 25 ans. Elle comporte une prime de remboursement de 29 fr. 20 pour un montant nominal de 100 fr. égale à 41,24 % du capital versé à la souscription.

Prix d'Emission : 70 fr. 80

Revenu réel : 5 fr. 65 %

Le Souscripteur peut demander à bénéficier de la libération en quatre termes échelonnés de la manière suivante : 12 fr. en souscrivant, 19 fr. 70 le 16 Janvier 1919 ; 20 francs le 1^{er} Mars 1919 ; et 20 francs le 16 Avril 1919.

La souscription est ouverte du 20 Octobre au 24 Novembre 1918.

LA BANQUE DE FRANCE admettra cette rente en garantie d'escompte et d'avances.

LES SOUSCRIPTIONS SONT RECUES PARTOUT

Caisse Centrale du Trésor (Pavillon de Flore), Trésoreries Générales, Recettes des Finances, Perceptions, Recettes de l'Enregistrement, des Douanes et des Contributions indirectes, Bureaux de Postes, Caisse des Dépôts et Consignations, Banque de France, Banque de l'Algérie, Recettes Municipales de la Ville de Paris, Caisse d'Espagne; Banques, Établissements de crédit, Agents de change, Notaires, etc.

CONVOI FUNÈBRE

M. Jean FAJOL, 101, rue de Valenciennes, a l'honneur de vous annoncer le décès de son fils, M. Jean FAJOL, âgé de 25 ans, décédé le 15 novembre 1918, à 10 heures, à l'hôpital de la Pitié. Les obsèques auront lieu le 17 novembre, à 10 heures, à l'église de la Pitié. Inhumation au cimetière de la Pitié.

AVIS DE DÉCÈS

M. Paul CAPDEVILLE, 101, rue de Valenciennes, a l'honneur de vous annoncer le décès de son fils, M. Paul CAPDEVILLE, âgé de 25 ans, décédé le 15 novembre 1918, à 10 heures, à l'hôpital de la Pitié. Les obsèques auront lieu le 17 novembre, à 10 heures, à l'église de la Pitié. Inhumation au cimetière de la Pitié.

AVIS DE DÉCÈS

M. Robert CASTEL-SAMÉS, 101, rue de Valenciennes, a l'honneur de vous annoncer le décès de son fils, M. Robert CASTEL-SAMÉS, âgé de 25 ans, décédé le 15 novembre 1918, à 10 heures, à l'hôpital de la Pitié. Les obsèques auront lieu le 17 novembre, à 10 heures, à l'église de la Pitié. Inhumation au cimetière de la Pitié.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph-Étienne ADUHY, 101, rue de Valenciennes, a l'honneur de vous annoncer le décès de son fils, M. Joseph-Étienne ADUHY, âgé de 25 ans, décédé le 15 novembre 1918, à 10 heures, à l'hôpital de la Pitié. Les obsèques auront lieu le 17 novembre, à 10 heures, à l'église de la Pitié. Inhumation au cimetière de la Pitié.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph-Étienne ADUHY, 101, rue de Valenciennes, a l'honneur de vous annoncer le décès de son fils, M. Joseph-Étienne ADUHY, âgé de 25 ans, décédé le 15 novembre 1918, à 10 heures, à l'hôpital de la Pitié. Les obsèques auront lieu le 17 novembre, à 10 heures, à l'église de la Pitié. Inhumation au cimetière de la Pitié.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph-Étienne ADUHY, 101, rue de Valenciennes, a l'honneur de vous annoncer le décès de son fils, M. Joseph-Étienne ADUHY, âgé de 25 ans, décédé le 15 novembre 1918, à 10 heures, à l'hôpital de la Pitié. Les obsèques auront lieu le 17 novembre, à 10 heures, à l'église de la Pitié. Inhumation au cimetière de la Pitié.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph-Étienne ADUHY, 101, rue de Valenciennes, a l'honneur de vous annoncer le décès de son fils, M. Joseph-Étienne ADUHY, âgé de 25 ans, décédé le 15 novembre 1918, à 10 heures, à l'hôpital de la Pitié. Les obsèques auront lieu le 17 novembre, à 10 heures, à l'église de la Pitié. Inhumation au cimetière de la Pitié.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph-Étienne ADUHY, 101, rue de Valenciennes, a l'honneur de vous annoncer le décès de son fils, M. Joseph-Étienne ADUHY, âgé de 25 ans, décédé le 15 novembre 1918, à 10 heures, à l'hôpital de la Pitié. Les obsèques auront lieu le 17 novembre, à 10 heures, à l'église de la Pitié. Inhumation au cimetière de la Pitié.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph-Étienne ADUHY, 101, rue de Valenciennes, a l'honneur de vous annoncer le décès de son fils, M. Joseph-Étienne ADUHY, âgé de 25 ans, décédé le 15 novembre 1918, à 10 heures, à l'hôpital de la Pitié. Les obsèques auront lieu le 17 novembre, à 10 heures, à l'église de la Pitié. Inhumation au cimetière de la Pitié.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph-Étienne ADUHY, 101, rue de Valenciennes, a l'honneur de vous annoncer le décès de son fils, M. Joseph-Étienne ADUHY, âgé de 25 ans, décédé le 15 novembre 1918, à 10 heures, à l'hôpital de la Pitié. Les obsèques auront lieu le 17 novembre, à 10 heures, à l'église de la Pitié. Inhumation au cimetière de la Pitié.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph-Étienne ADUHY, 101, rue de Valenciennes, a l'honneur de vous annoncer le décès de son fils, M. Joseph-Étienne ADUHY, âgé de 25 ans, décédé le 15 novembre 1918, à 10 heures, à l'hôpital de la Pitié. Les obsèques auront lieu le 17 novembre, à 10 heures, à l'église de la Pitié. Inhumation au cimetière de la Pitié.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph-Étienne ADUHY, 101, rue de Valenciennes, a l'honneur de vous annoncer le décès de son fils, M. Joseph-Étienne ADUHY, âgé de 25 ans, décédé le 15 novembre 1918, à 10 heures, à l'hôpital de la Pitié. Les obsèques auront lieu le 17 novembre, à 10 heures, à l'église de la Pitié. Inhumation au cimetière de la Pitié.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph-Étienne ADUHY, 101, rue de Valenciennes, a l'honneur de vous annoncer le décès de son fils, M. Joseph-Étienne ADUHY, âgé de 25 ans, décédé le 15 novembre 1918, à 10 heures, à l'hôpital de la Pitié. Les obsèques auront lieu le 17 novembre, à 10 heures, à l'église de la Pitié. Inhumation au cimetière de la Pitié.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph-Étienne ADUHY, 101, rue de Valenciennes, a l'honneur de vous annoncer le décès de son fils, M. Joseph-Étienne ADUHY, âgé de 25 ans, décédé le 15 novembre 1918, à 10 heures, à l'hôpital de la Pitié. Les obsèques auront lieu le 17 novembre, à 10 heures, à l'église de la Pitié. Inhumation au cimetière de la Pitié.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph-Étienne ADUHY, 101, rue de Valenciennes, a l'honneur de vous annoncer le décès de son fils, M. Joseph-Étienne ADUHY, âgé de 25 ans, décédé le 15 novembre 1918, à 10 heures, à l'hôpital de la Pitié. Les obsèques auront lieu le 17 novembre, à 10 heures, à l'église de la Pitié. Inhumation au cimetière de la Pitié.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph-Étienne ADUHY, 101, rue de Valenciennes, a l'honneur de vous annoncer le décès de son fils, M. Joseph-Étienne ADUHY, âgé de 25 ans, décédé le 15 novembre 1918, à 10 heures, à l'hôpital de la Pitié. Les obsèques auront lieu le 17 novembre, à 10 heures, à l'église de la Pitié. Inhumation au cimetière de la Pitié.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph-Étienne ADUHY, 101, rue de Valenciennes, a l'honneur de vous annoncer le décès de son fils, M. Joseph-Étienne ADUHY, âgé de 25 ans, décédé le 15 novembre 1918, à 10 heures, à l'hôpital de la Pitié. Les obsèques auront lieu le 17 novembre, à 10 heures, à l'église de la Pitié. Inhumation au cimetière de la Pitié.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph-Étienne ADUHY, 101, rue de Valenciennes, a l'honneur de vous annoncer le décès de son fils, M. Joseph-Étienne ADUHY, âgé de 25 ans, décédé le 15 novembre 1918, à 10 heures, à l'hôpital de la Pitié. Les obsèques auront lieu le 17 novembre, à 10 heures, à l'église de la Pitié. Inhumation au cimetière de la Pitié.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph-Étienne ADUHY, 101, rue de Valenciennes, a l'honneur de vous annoncer le décès de son fils, M. Joseph-Étienne ADUHY, âgé de 25 ans, décédé le 15 novembre 1918, à 10 heures, à l'hôpital de la Pitié. Les obsèques auront lieu le 17 novembre, à 10 heures, à l'église de la Pitié. Inhumation au cimetière de la Pitié.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph-Étienne ADUHY, 101, rue de Valenciennes, a l'honneur de vous annoncer le décès de son fils, M. Joseph-Étienne ADUHY, âgé de 25 ans, décédé le 15 novembre 1918, à 10 heures, à l'hôpital de la Pitié. Les obsèques auront lieu le 17 novembre, à 10 heures, à l'église de la Pitié. Inhumation au cimetière de la Pitié.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph-Étienne ADUHY, 101, rue de Valenciennes, a l'honneur de vous annoncer le décès de son fils, M. Joseph-Étienne ADUHY, âgé de 25 ans, décédé le 15 novembre 1918, à 10 heures, à l'hôpital de la Pitié. Les obsèques auront lieu le 17 novembre, à 10 heures, à l'église de la Pitié. Inhumation au cimetière de la Pitié.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph-Étienne ADUHY, 101, rue de Valenciennes, a l'honneur de vous annoncer le décès de son fils, M. Joseph-Étienne ADUHY, âgé de 25 ans, décédé le 15 novembre 1918, à 10 heures, à l'hôpital de la Pitié. Les obsèques auront lieu le 17 novembre, à 10 heures, à l'église de la Pitié. Inhumation au cimetière de la Pitié.

Souscrire à l'EMPRUNT DE LA LIBÉRATION

c'est coopérer à la Victoire et assurer le Paix.

FOOTBALL RUGBY MATCHES OFFICIELS

A BORDEAUX
Coupe de l'Espérance
Stadistes battent Libournaise par 22 points à zéro.

Le Coupe de Paris

C. G. E. et Stade
Stade bat C. G. E. par 10 points à zéro.

Le Coupe de Paris (suite)

C. G. E. et Stade
Stade bat C. G. E. par 10 points à zéro.

Le Coupe de Paris (suite)

C. G. E. et Stade
Stade bat C. G. E. par 10 points à zéro.

Le Coupe de Paris (suite)

C. G. E. et Stade
Stade bat C. G. E. par 10 points à zéro.

Le Coupe de Paris (suite)

C. G. E. et Stade
Stade bat C. G. E. par 10 points à zéro.

Le Coupe de Paris (suite)

C. G. E. et Stade
Stade bat C. G. E. par 10 points à zéro.

Le Coupe de Paris (suite)

C. G. E. et Stade
Stade bat C. G. E. par 10 points à zéro.

Le Coupe de Paris (suite)

C. G. E. et Stade
Stade bat C. G. E. par 10 points à zéro.

Le Coupe de Paris (suite)

C. G. E. et Stade
Stade bat C. G. E. par 10 points à zéro.

Le Coupe de Paris (suite)

C. G. E. et Stade
Stade bat C. G. E. par 10 points à zéro.

Le Coupe de Paris (suite)

C. G. E. et Stade
Stade bat C. G. E. par 10 points à zéro.

Le Coupe de Paris (suite)

C. G. E. et Stade
Stade bat C. G. E. par 10 points à zéro.

Le Coupe de Paris (suite)

C. G. E. et Stade
Stade bat C. G. E. par 10 points à zéro.

Le Coupe de Paris (suite)

C. G. E. et Stade
Stade bat C. G. E. par 10 points à zéro.

Le Coupe de Paris (suite)

C. G. E. et Stade
Stade bat C. G. E. par 10 points à zéro.

Le Coupe de Paris (suite)

C. G. E. et Stade
Stade bat C. G. E. par 10 points à zéro.

Le Coupe de Paris (suite)

C. G. E. et Stade
Stade bat C. G. E. par 10 points à zéro.

Le Coupe de Paris (suite)

C. G. E. et Stade
Stade bat C. G. E. par 10 points à zéro.

Le Coupe de Paris (suite)

C. G. E. et Stade
Stade bat C. G. E. par 10 points à zéro.

Le Coupe de Paris (suite)

C. G. E. et Stade
Stade bat C. G. E. par 10 points à zéro.

Monument de Gambetta

Continuant leur marche triomphale, les troupes victorieuses ont défilé devant le monument de Gambetta, à Bordeaux, le 17 novembre 1918.

Monument de Gambetta (suite)

Continuant leur marche triomphale, les troupes victorieuses ont défilé devant le monument de Gambetta, à Bordeaux, le 17 novembre 1918.

Monument de Gambetta (suite)

Continuant leur marche triomphale, les troupes victorieuses ont défilé devant le monument de Gambetta, à Bordeaux, le 17 novembre 1918.

Monument de Gambetta (suite)

Continuant leur marche triomphale, les troupes victorieuses ont défilé devant le monument de Gambetta, à Bordeaux, le 17 novembre 1918.

Monument de Gambetta (suite)

Continuant leur marche triomphale, les troupes victorieuses ont défilé devant le monument de Gambetta, à Bordeaux, le 17 novembre 1918.

Monument de Gambetta (suite)

Continuant leur marche triomphale, les troupes victorieuses ont défilé devant le monument de Gambetta, à Bordeaux, le 17 novembre 1918.

Monument de Gambetta (suite)

Continuant leur marche triomphale, les troupes victorieuses ont défilé devant le monument de Gambetta, à Bordeaux, le 17 novembre 1918.

Monument de Gambetta (suite)

Continuant leur marche triomphale, les troupes victorieuses ont défilé devant le monument de Gambetta, à Bordeaux, le 17 novembre 1918.

Monument de Gambetta (suite)

Continuant leur marche triomphale, les troupes victorieuses ont défilé devant le monument de Gambetta, à Bordeaux, le 17 novembre 1918.

Monument de Gambetta (suite)

Continuant leur marche triomphale, les troupes victorieuses ont défilé devant le monument de Gambetta, à Bordeaux, le 17 novembre 1918.

Monument de Gambetta (suite)

Continuant leur marche triomphale, les troupes victorieuses ont défilé devant le monument de Gambetta, à Bordeaux, le 17 novembre 1918.

Monument de Gambetta (suite)

Continuant leur marche triomphale, les troupes victorieuses ont défilé devant le monument de Gambetta, à Bordeaux, le 17 novembre 1918.

Monument de Gambetta (suite)

Continuant leur marche triomphale, les troupes victorieuses ont défilé devant le monument de Gambetta, à Bordeaux, le 17 novembre 1918.